

Anderlecht, le 20 octobre 2024

Inquiétudes croissantes concernant la réforme des pensions pour la police

SYPOL.be tire la sonnette d'alarme

Le 2 septembre 2024, SYPOL.be a été le premier syndicat de police à tirer la sonnette d'alarme concernant les réformes des pensions dans la "supernote" du formateur Bart De Wever. Ces plans entraînent un **recalcul défavorable** de la pension des fonctionnaires et un **relèvement de l'âge de la retraite**. Le Comité de coordination de la police intégrée a averti **d'une fuite imminente** au sein de la police, notamment parmi les collègues plus âgés qui souhaitent prendre leur retraite prématurément pour éviter les réformes négatives.

Communication contradictoire

Le 2 octobre 2024, Bart De Wever a déclaré sur X que les droits acquis des policiers (plus âgés?) et des militaires resteraient intacts. Quelques jours plus tard, un de ses collaborateurs a nuancé cette déclaration, confirmant que **des réformes étaient bel et bien envisagées**, mais avec une période de transition. Cela n'a fait qu'accentuer l'inquiétude parmi les fonctionnaires de police.

Impact des réformes

Les préoccupations principales concernent l'allongement de la période de référence pour le calcul des pensions, ce qui entraînerait automatiquement des montants de pension plus bas, car le salaire augmente avec l'ancienneté. On parle de mesures transitoires possibles, mais celles-ci ne protégeraient qu'une partie limitée du personnel. Cela crée une inégalité inacceptable et génère davantage d'inquiétudes. Les plans toucheraient principalement les policiers plus âgés, mais les jeunes collègues voient également les réformes avec méfiance.

Âge de la retraite et analyse des coûts

Le relèvement de l'âge de la retraite à 67 ans, comme pour la Défense, est manifestement irréaliste pour des **professions pénibles** comme celle de la police. De plus, la mesure ne **générera pas d'économies** nettes pour l'État. Les économies marginales sur les pensions versées plus tard ne compenseront pas les **coûts salariaux plus élevés** des employés plus âgés et plus chers qui resteront en service plus longtemps. Cela entraînera des surcoûts considérables pour l'État, exerçant une pression supplémentaire sur le budget.

SYPOL a fait calculer que l'exécution de ces plans **coûterait environ 3,27 milliards d'euros** aux gouvernements locaux et fédéraux sur une période de 9 ans. Ce chiffre ne tient pas compte des coûts liés aux absences médicales et aux soins !

En raison du vieillissement prévu de la police intégrée, l'organisation perdra en efficacité, en flexibilité et en capacité opérationnelle. De plus, les difficultés déjà rencontrées en matière de recrutement, en raison des conditions de travail et du statut actuel inadéquats, seront considérablement aggravées par ces plans. Combiné avec les départs accélérés à la retraite et le départ prématuré de collègues expérimentés qui ne poursuivront pas leur carrière dans ces conditions, cela pourrait entraîner une **implosion des services de police** ! Cela mettrait en **grave danger l'application de la loi** dans ce pays à très court terme.

Réformes des pensions : différence avec d'autres statuts

La pension des fonctionnaires de police est, comme leur salaire, **directement payée par le budget de l'État**. Cela diffère des employés et des indépendants qui, pendant leur carrière active, ne dépendent pas de l'État, mais dont les pensions sont payées par le budget une fois qu'ils prennent leur retraite. Ainsi, prolonger la carrière des fonctionnaires de police **ne réduit pas les dépenses publiques**.

Grandes opportunités d'économies au sein de la police

En plus des inquiétudes liées aux réformes des pensions, de nombreux autres domaines au sein de la police intégrée pourraient permettre des économies importantes. La cession ou la rénovation en profondeur des infrastructures de bâtiments vieillissants, qui coûtent actuellement beaucoup en entretien et en énergie, générerait d'énormes économies structurelles.

Un autre chantier est la modernisation des systèmes informatiques. Ici, d'énormes gains d'efficacité pourraient être réalisés, permettant des économies d'heures de travail à court terme. Actuellement, les enquêteurs doivent saisir jusqu'à sept fois les mêmes informations dans différents logiciels pour des procédures de base telles que les perquisitions et les arrestations. Ces systèmes obsolètes entraînent une perte de temps considérable et augmentent le risque d'erreurs.

La liste des opportunités est longue.

Dernière réflexion

Les réformes ont suscité colère, démotivation et méfiance parmi les policiers. Le potentiel d'économies réside dans la modernisation des méthodes de travail et des infrastructures, pas dans le relèvement de l'âge de la retraite ni dans le recalcul des pensions des policiers.

Les plans coûteront des milliards d'euros à l'État et laisseront la police intégrée en ruines.

Pour plus d'informations, veuillez consulter l'article complet sur notre site www.sypol.be

Votre équipe SYPOL